

ATTESTATION DE SURFACE PLANCHER

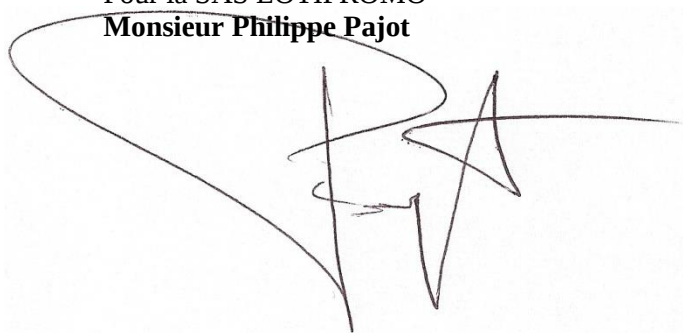
Conformément au règlement du lotissement "Le Vinet II" à DREFFEAC (44530), autorisé par l'arrêté N° PA 044 053 21 F3001 délivré par la commune de DREFFEAC en date du 30 juillet 2021,

Je soussigné, Monsieur Philippe PAJOT, représentant la SAS LOTIPROMO, atteste que la Surface Plancher du **Lot N° 50** du lotissement ci-dessus désigné est de 200 m² selon l'extrait du règlement du lotissement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Challans, le 14 février 2022

Pour la SAS LOTIPROMO
Monsieur Philippe Pajot

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and a series of sharp, angular strokes on the right, resembling a stylized 'P' or 'H'.